



Madame Pascale MATHIEU,

Mme la présidente du Conseil de l'Ordre des Masseurs kinésithérapeutes,

En tant que représentantes des adhérents des organismes socio-professionnels AFO, MO et R.O.F., nous sollicitons votre Autorité Ordinale pour contribuer avec nous à la suppression des informations mensongères parues sur des sites de référencement professionnels.

Nous avons constaté, par exemple sur « PagesJaunes.fr », la présence des mentions « Conventionné » et « Carte vitale acceptée », accolées au nom, adresse et téléphone de praticiens Masseur-kinésithérapeutes dans leur activité annexe d'ostéopathie. Ces praticiens figurent aussi avec ces mêmes mentions dans leur activité de masso-kinésithérapie seule.

Les actes d'ostéopathie ne donnant pas lieu à une prise en charge par la Sécurité sociale, les risques d'une escroquerie à la CNAM auront des conséquences légales graves pour les praticiens et les patients. De même, une confusion chez les patients peut s'installer entre ces deux professions distinctes.

Les masseurs-kinésithérapeutes pratiquant une activité d'ostéopathie annexe appartenant à l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes seront les premières victimes de cette confusion entre actes conventionnés avec la CNAM et consultations ostéopathiques.

Nous vous demandons aujourd'hui de veiller à ce que l'activité de masso-kinésithérapie soit bien dissociée aux yeux des patients de l'activité d'ostéopathie pour vos membres.

Pour notre part, la société « PagesJaunes.fr » et plus largement le groupe SoLocal, seront mis en demeure de corriger les informations mensongères diffusées dans leur rubrique « Ostéopathie ».

Par ailleurs, nous vous informons que nous poursuivrons de la même façon la plupart des sites et annuaires digitaux, Doctolib.fr, Groupon.fr, ... qui voient le jour actuellement.

Il est dans notre intérêt commun de faire respecter la réglementation de la profession d'Ostéopathe et nos trois organisations se tiennent à votre disposition pour ce faire.

Dans l'attente de votre retour, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Veillez agréer, Madame la présidente, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Marie-Hélène SALA
Pour l'AFO

Mme Catherine LERAY
Pour MO

Mme Stéphanie DURANTET
Pour le ROF